

Syntagmes à l'Ablatif aprépositionnel: une enquête dans Pline le Jeune, *Lettres*, IV

Marius Lavency

Université Catholique de Louvain-la-Neuve
Place des Sointres 1/002 B-1348 Louvain-la-Neuve

and similar papers at core.ac.uk

provided by Di

Data de recepció: 20/12/2000

Abstract

As shown in a previous article, syntagms based on nouns at nonprepositional Ablative can be accurately accounted for by referring to a series of parameters : syntagmatic complexity, incidence point and paradigmatic status of the governed term, lexical type and liberty or constraints in occurrence of the constituents. The aim of the present article is first to apply these data to Pliny, *Lettres*, IV, and test on this corpus their efficiency and then to point out possible applications and necessary adaptations at a pedagogic level.

Key words: linguistics, pedagogy; latin, Pliny; commutation, prototypical use, nominal/adverbial complement(ation), modality; double analysis.

Sommaire

Syntagmes à deux constituants solidaires	Syntagmes à un seul constituant obligatoire
---	--

Dans un article paru dans *Latomus*, j'ai à propos des syntagmes basés sur des noms à l'Ablatif en latin classique proposé un classement où interviennent et se combinent divers paramètres¹. Je voudrais ici d'abord appliquer à un ensemble de textes — le quatrième livre des *Lettres* de Pline le Jeune — la grille explicative que j'ai établie ; je voudrais montrer ensuite les applications possibles et les adaptations nécessaires qu'à des fins pédagogiques cette description peut selon moi suggérer.

1. «Conditionnement et valeurs des syntagmes à l'Ablatif en latin classique», *Latomus*, 2000, p. 819-841. Voir aussi «L'Ablatif latin : moyen et/ou manière», *Euphrosynè*, 28, 2000, p. 407-419; «L'Ablatif de modalité dans les Lettres de Pline», à paraître dans *Hommages à C. Deroux*. Pour vérifier les données méthodologiques qui fondent l'analyse présentée ici, on consultera *Vsus, Grammaire latine, description du latin classique en vue de la lecture des auteurs*, dans Bibliothèque des Cahiers de l'Institut de Linguistique de Louvain, n° 88, Louvain-la-Neuve, 1997, 358 p.

L'examen de nombreuses occurrences de tels syntagmes m'a dans l'étude précitée amené à reconnaître pour la définition et la mise en place des classes d'emploi la pertinence des données suivantes :

- présence / absence de préposition, la préposition étant, quand elle intervient, toujours créditée de l'essentiel du sens² ;
- complexité syntagmatique de la construction : syntagmes à deux constituants solidaires / syntagmes à un constituant éventuellement complété. Exemple : l'Ablatif absolu est obligatoirement constitué de deux termes solidaires ;
- point d'incidence du complément : complément de verbe, de nom, d'adjectif, de syntagme verbal, de proposition. Exemple : l'Ablatif absolu est complément de proposition ;
- type de paradigme syntaxique : complément adjoind / complément conjoint, le complément conjoint étant, par définition, situé dans un paradigme définissable par un élément simple — (pro)nom, adjectif, adverbe — choisi comme prototype. La distinction adjoind / conjoint est fondée en ceci qu'elle répond à une différence dans le degré d'intégration du complément au terme complété : le complément conjoint est toujours perçu comme plus proche de l'élément régisseur que le complément adjoind; le complément (pro)nominal est toujours senti comme plus lié au terme complété que le complément adverbial³. Exemple : l'Ablatif absolu est un complément adjoind de proposition ;
- type de lexèmes nominaux concernés : noms d'inanimés / noms d'animés, noms quelconques / noms appartenant à des séries sémantiquement apparentés. Exemple : le nom sujet de l'Ablatif absolu peut être un nom quelconque ;
- conditions d'occurrence des lexèmes : emploi en occurrence libre, c'est-à-dire sans restrictions définissables en termes positifs / emplois conditionnés, soit par le recteur seul, soit par le terme régi . Dans cet ordre d'idées, on note, pour l'Ablatif absolu, la contrainte selon laquelle le nom sujet dans l'Ablatif absolu ne peut être anaphorisé dans le sujet de la proposition superordonnée.

La place du syntagme peut livrer des indices sur l'incidence du complément, mais le rôle qu'elle peut jouer est très restreint.

Je crois que la prise en compte de ces divers paramètres permet de définir à suffisance les multiples emplois des syntagmes à l'Ablatif, qu'elle situe à suffisance la description des constructions à un niveau d'abstraction adéquat, évitant

2. Ne m'occupant pas systématiquement ici du syntagme constitué d'une préposition et d'un nom à l'Ablatif, je ne discute pas plus avant du problème de la répartition du sens entre les deux composants et je renvoie sur ce sujet à l'excellent article de Pedro Manuel SUÁREZ MARTÍNEZ, «El valor de los casos en los sintagmas preposicionales latinos», *Faventia*, 21/ 2, 1999, p. 65-74. Au vu du système prépositionnel des langues modernes, je serais moins généreux que mon collègue dans l'attribution de valeurs aux cas quand ils sont repris dans ces constructions.
3. Pour éviter tout malentendu, je précise que par le terme «adverbial» se trouve désigné ici un type de complément, à savoir un complément défini par sa commutabilité avec un adverbe, qui en est le prototype. En Pline, *Lettres*, IV, 9.9, le complément *horis tribus* dans *Egeram horis tribus* est un complément «adverbial», commutable avec *hoc tempore* en réponse à une question *Quamdiu* ? Il en va de façon analogue pour les autres compléments conjoints, (pro)nominaux ou adjectivaux.

une intrusion induite de la sémantique dans un domaine où elle sévit souvent sans contrôle. La cohérence de la description proposée sera éprouvée dans la mesure où la possibilité de double classement pourra, là où elle se présente, être justifiée par référence aux seuls critères précédemment définis.

Je veux sans attendre dire que tout ceci n'implique en rien une méconnaissance du rôle que la sémantique des éléments en présence est autant que le contexte général appelée à jouer dans la fixation des fonctions syntaxiques dans une phrase donnée. En 4.2⁴, le complément *tribunatu* dans *Hunc rogo semestri tribunatu splendidiorem facias* ne doit pas être rapporté au comparatif *splendidiorem* et la phrase se comprend «je te demande de grandir l'éclat de cet homme grâce au tribunal de six mois». En 23.3, (*Leges*) *maiorem annis otio reddunt*, «les lois rendent à la vie privée l'homme d'âge avancé», le terme *annis* n'est pas complément du comparatif (et *otio* n'est pas à l'Ablatif). En 2.6 *Vexat ciuitatem insaluberrimo tempore*, le contexte, qui fait connaître le sujet de la proposition, donne à *tempore* la valeur d'un complément adverbial localisant le procès dans le temps (Question *Quando* ?) ; en un autre récit, où le sujet de la proposition serait *Iuppiter*, le lecteur opérerait vite pour faire de *tempore* un complément adverbial d'un autre type, où il répond, dirons-nous, à la question *Quomodo* ?⁵.

Voici maintenant dans un premier temps, ordonnés selon les classes d'emploi que j'ai reconnues, les types de compléments à l'Ablatif aprépositionnel que j'ai trouvés attestés dans le quatrième livre des *Lettres* de Pline le Jeune.

SYNTAGMES À DEUX CONSTITUANTS SOLIDAIRES

Trois types de syntagmes sont rangés sous cette rubrique : l'Ablatif absolu, l'Ablatif que je choisis d'appeler «Ablatif d'association» et l'Ablatif de qualité.

1. Ablatif absolu

Syntagme à deux constituants solidaires, sujet et prédicat, formant une proposition complément adjoind de proposition pour signifier le cadre dans lequel s'inscrit l'évènement rapporté dans la proposition superordonnée. Sa place privilégiée est avant la proposition complétée. Des valeurs sémantiques — cause, opposition, mais jamais but — sont souvent inférables du contexte, voire explicitées par un lexème particulier (*tamen, quasi*), mais elles ne sont pas signifiées par le syntagme.

4. Je conviens d'omettre désormais la mention «Pline, *Lettres*» devant les références à cet ouvrage et le chiffre *IV* dans les références que je ferai à ce livre.
5. Je tiens à citer ici le texte, très riche et apparemment peu connu de H. Lausberg, dans *Romanische Sprachwissenschaft*, Coll. Göschen, Berlin - New York, 1972 (2e éd.), t. III, p. 14 : «Der lat. Ablativ drückt eine Trennung, aber auch eine Werkzeugsfunktion aus. Hierbei ist der Satz als semantischer Kontext selbst ein Signal dafür, welche Funktion einer Flexionsform gemeint ist. Somit wird der Satz nicht nur durch die Flexionsformen bestimmt, sondern die Flexionsformen werden semantisch ebenso vom Satz bestimmt. Das Satzganze zeigt eine Interdependenz seiner Teile, indem nicht nur die Teile das Ganze konstituieren, sondern auch das Ganze die Teile aktualisiert».

Etant donné que cette construction convient surtout au style historique, où elle est éminemment apte à ouvrir un nouvel épisode narratif, on ne s'étonnera pas de la voir relativement peu représentée dans notre corpus.

On en trouve des exemples certains, avec participes prédicats, au parfait en 9.22: *Missus Senatu, Bassus exceptus est*, «la séance du Sénat étant terminée, Bassus fut accueilli» (de même : 15.5 *Quibus ille despectis*; 9.14 *inlatis lucernis*; 16.8 *expulsis uirtutibus aliis*), au présent 10.4 *Moretur in libertate, sinentibus nobis*, «qu'il conserve sa liberté avec notre consentement» (de même 11.7 *qua sacra faciente*; 19.4 *non artifice aliquo docente*; 26.1 *te exigente*), avec nom ou adjectif «attributs», le verbe *esse* étant défectif au participe, 12.3 *Caesar auctore*, «sur les conseils de César», et 9.16 *salua dignitate*, «ses titres étant conservés».

On hésitera dans l'analyse là où jugé omissible, le participe peut être lu à l'instar d'une proposition relative comme épithète d'un nom, celui-ci étant alors jugé incident à un terme de la proposition. On a ainsi 13.5 *Collata pecunia conducere praeceptores*, «avec l'argent qui a été récolté prendre à gages des maîtres» (*collata* participe épithète de *pecunia*, complément conjoint de *conducere praeceptores*) ou «une fois l'argent récolté, prendre à gages des maîtres» (*collata pecunia*, Ablatif absolu complément adjoind de *conducere praeceptores*). De même : 30.8 *aduersantibus uentis obuioque aestu*; 9.10 *iterato labore*; l'homonymie des formes de Datif et d'Ablatif compliquant encore la décision en 7.2 *Adhibito ingenti auditorio recitat* et 5, 1 *Potentibus Rhodiis legisse*.

2. Ablatif d'association

Pour éviter toute confusion avec des types d'emploi reconnus dans d'autres analyses, je choisis de désigner sous ce titre, en raison de ses caractéristiques spécifiques de forme et de sens, un complément adjoind de proposition, constitué d'un nom dérivé d'adjectif ou de verbe, régulièrement déterminé ou qualifié, jamais en tête de phrase, alternant avec une construction prépositionnelle en *cum* et décrivant un effet extérieur attendant à un événement accompli. On a ainsi en 9.22 *Bassus magna hominum frequentia exceptus est*, «Bassus fut accueilli au milieu d'un public nombreux», et en 27.1 *Audiui recitantem Sentium Augurinum cum summa mea uoluptate, immo etiam admiratione*, «j'ai entendu la lecture faite par Sentius Augurinus et j'y ai pris un vif plaisir et même conçu une vive admiration». De même 20.2 *opus spatiosum et cum magna tua gloria diffusum*, «une oeuvre d'une belle ampleur et dont la diffusion t'apportera beaucoup de gloire». On rangera sous la présente rubrique *summis clamoribus* de 5.1 *Aeschinem aiunt legisse orationem suam, deinde Demosthenis, summis utramque clamoribus*, considérant la détermination implicite de *clamoribus* par un terme comme *populi* : on trouvera un exemple parallèle en Cicéron, *Phil.*, II.85 *Tu diadema imponebas cum plangore populi, ille cum plausu reiciebat*.

On observera qu'étranger à la question *Quomodo ?*, incommutable avec *hoc modo* ou avec *sic*, le syntagme Ablatif d'association, complément adjoind, ne dit pas le «comment» de la réalisation d'un procès. Ainsi interprétés, les compléments à l'Ablatif en 16, 2 *Dixi magno cum labore, maiore cum fructu* et en VII, 11.3 *Correliam cum summa reuerentia diligo*, seront classés sous la présente rubrique.

3. Ablatif de qualité

Bien connu dans la tradition grammaticale, l'Ablatif de qualité comporte obligatoirement un nom et un adjectif et constitue un syntagme capable d'assumer toutes les fonctions et toutes les valeurs (y compris la nominalisation) d'un adjectif qualificatif. En fonction d'épithète, l'Ablatif de qualité est toujours postposé au nom complété.

Je n'ai trouvé dans le corpus considéré aucun Ablatif de qualité en fonction d'attribut (type Suétone, *Nér.*, 51.1 *Nero fuit ualetudine prospera*, «Néron eut une santé de fer»), ni de complément prédicatif (type Cicéron, *Déj.*, 27, *Is ea aetate saltauit ?*, «cet homme, à l'âge que vous lui voyez, a-t-il dansé ?»), ni en position de nominalisation (type Liv., III, 57.9 *Emeritis etiam stipendiis praesto fuere*, «même des hommes déchargés d'obligations militaires se montraient disponibles»). Une seule fois intervient un syntagme au Génitif de qualité : 2, 1 *Erat puer acris ingenii*.

A l'Ablatif de qualité, seule la fonction d'épithète est attestée. Je lis ainsi en 15.10 un Ablatif de qualité rapporté au nom *quaestor* : *Quaestor, patre praetorio, propinquis consularibus*, «un questeur dont le père est sénateur prétorien, dont les proches sont des consulaires».

Exemples moins nets. En 27.4 *Canto carmina uersibus minutis*, on verra dans le syntagme à l'Ablatif un Ablatif de qualité dans la mesure où on le rapportera comme épithète à *carmina* pour signifier «je chante des poèmes faits de menus vers», de même qu'en 16.2, dans des conditions analogues *Adulescens, scissis tunicis*,

SYNTAGMES À UN SEUL CONSTITUANT OBLIGATOIRE

C'est dans les types d'emplois répertoriés sous ce titre que l'on observe au mieux le jeu combiné des paradigmes qui ont été reconnus ci-dessus : compléments adjoints / conjoints, emploi libre / emploi conditionné, lexèmes quelconques / lexèmes spécifiques.

1. Ablatif complément adjoint

Actualisé par un nom d'inanimé, un tel syntagme n'est, par définition, pas insérable dans un paradigme adverbial, par exemple celui de *sic*, et il complète librement des syntagmes fort divers. Il s'agit de formations qui échappant à toute systématisation relèvent en définitive essentiellement du lexique, dans des ensembles où formes aprépositionnelles et formes prépositionnelles à préposition incommutable alternent sans qu'on puisse à leur propos décrire des régularités nettes et sans que d'une langue à l'autre la transposition soit assurée. César écrit en *Gall.*, II, 19.2 *consuetudine sua* et en I, 52.4 *ex consuetudine sua*, ce que le français rend par «selon / à son habitude». À *meo iudicio* (Cicéron, *Br.*, 32) répondent le français «à mon avis», l'anglais «in my opinion», le néerlandais «mijns inziens».

Je relèverais dans le corpus concerné ici des exemples comme 8.1 *iure gratularis*, «tu as raison de me féliciter»; 15.9 *more maiorum*; 15.10 *iudicio eorum*;

16.1, *publico nomine*; 29.1 *fiducia mea* et 11, 8 *ex fiducia mea*. En 13.11 *ea lege ut* doit bien sûr être traité comme une expression lexicalisée.

2. Ablatif complément conjoint

On identifie ici des constructions en occurrence libre et des emplois conditionnés positivement.

2.1. En occurrence libre . Type *hoc modo* : Ablatif de modalité

C'est le type d'emploi dominant : 98 occurrences sur 224 exemples sûrs de noms à l'Ablatif du corpus. On le rencontre avec des effets de sens très divers dans des contextes fort variés. On a ainsi

- 17.8 *Cum plerique me laudibus ferrent* ;
 1.6 *[Diem] epulo celebrare constituit* ;
 11.10 *Cum in comitio uirgis caederetur* ;
 1.4 *Me patronum cooptauit tanto maiore studio quanto minore iudicio* ;
 2.4 *Conuenitur ad eum mira celebritate* ;
 8.2 *Dignitate propemodum paria* ;
 3.1 *Sanctitate, auctoritate, aetate princeps ciuitatis* ;
 11.6 *Nec minore scelere quam quod ulcisci uidebatur absentem damnauit*.

Le syntagme constitué d'un nom d'inanimé (comptable ou non comptable) à l'Ablatif fonctionne ici en occurrence libre comme complément conjoint adverbial répondant systématiquement à la question *Quomodo ? / qui ?*, commutable avec la forme prototypique *hoc modo*, rapporté à divers types de recteurs (propositions, adjectifs, voire noms), pour signifier la «modalité» attribuée à un procès bien défini par ailleurs. Il désigne ainsi la chose ou la propriété présentes au début ou au cours de la réalisation de tel procès.

La question *Quomodo ?* et la réponse prototypique *hoc modo* qu'elle entraîne couvrent bien ce vaste domaine sémantique. Pour ne prendre que quelques exemples repris à diverses époques de la latinité, citons : Plaute, *Mil.*, 96 *Id uolo uos scire quomodo ad hunc deuenierim* et 461 *Quomodo dissimulabat !* ; Cicéron, *Lae.*, 9 *Quomodo mortem filii tulit !* ; Tacite, *Ann.*, II, 40, 5 *Percunctanti Tiberio quonam modo Agrippa factus esset, respondisse fertur « quomodo tu, Caesar »*.

La liberté d'occurrence de pareil complément peut être utilement mise en évidence par détachement du syntagme et sa réinsertion dans une séquence incise en dépendance d'une périphrase du type *id geritur*, à la façon de Liv., V, 28.13 *Ira magis quam uirtute res geritur*. On aurait ainsi 17.8 *Cum in comitio uirgis caederetur*, paraphrasé en *Cum in comitio caederetur (res uirgis gerebatur)*. De même 3.1 *Sanctitate princeps ciuitatis*, autorise la paraphrase *Princeps ciuitatis (id accidit sanctitate)*.

Le contexte autorise divers effets de sens, notamment les valeurs de cause, de moyen, de manière que la tradition assigne volontiers à ces syntagmes. Il faut bien

voir que la distinction entre «moyen» et «manière», mal assurée dans le dictionnaire, qui renvoie d'une notion à l'autre, n'est pas assurée dans le système des oppositions formelles de la langue latine. Que dirait-on d'un maître de français qui prétendrait distinguer un «avec de moyen» («prendre avec une pince») d'un «avec de manière» («prendre avec douceur») ? Et l'opposition, souvent posée entre *magno gaudio / cum gaudio* n'est pas systématique : on trouve chez Pline, III, 1.3 *Haec orbe circumagit*; III, 11.1 *Praedicatione circumfert*; IX, 7.1 *Aedifico ratione* (et 9.17 *non sine ratione*); VI, 21.19 *Noctem spe ac metu exigimus*; 30.3 *Auctibus et diminutionibus crescit decrescitque*. A *silentio* en César, *Gall.*, VII, 81.1 répond *cum silentio* en Cicéron, *Qu. fr.*, II, 1.1.

En fait, le latin oppose systématiquement une expression indifférenciée (Ablatif de modalité) et des expressions prépositionnelles qui spécifient telle ou telle relation, notamment celle en *cum*, qui signifie l'accompagnement et exclut, à l'époque classique, la relation de moyen. En I, 12.5 *Cum senectute ingrauescentem morbum* peut dans ces conditions précises s'opposer à *senectute ingrauescentem morbum*.

On observera ainsi l'expression indifférenciée de la modalité en 3.2 *Seueritatem istam pari iucunditate condire*, «tempérer la gravité qui est la tienne avec / par une égale amabilité»; 1.5 *Templum pecunia mea extruxi*. De même 19.1 *pari caritate diligere*; 15.1 *arta familiaritate complecti*; 25.2 *magno clamore comprecari*.; 17.8 *Grauitate quam noras*. On notera l'expression spécifique de l'accompagnement (et l'exclusion du moyen) en 30.3 *Cum summa uoluptate deprehenditur*; avec *sine*, contre-partie de *cum* : 5.5 *sine aemulationis gratia*.

D'autres prépositions concurrencent l'Ablatif seul et, opposables à lui, spécifient chaque fois une relation sémantique particulière. Relation d'origine avec *ex* : 9.4 [*Ornamenta*] *ex generis claritate et ex periculis ipsis magna*, «titres d'honneur importants tirés de l'éclat de sa famille et de ses malheurs mêmes»; 17.4 *Ex admiratione diligere*; 19.5 *His ex causis*; 22.1 *Ex cuiusdam testamento*. *Ob* spécifie une relation de cause : 7.7 *Te ob hoc delectat auguratus meus*. Dès lors que n'est pas immédiatement, directement inférable du sens des éléments associés le rapport qui peut unir le référent du nom à la réalisation de l'action signifiée, la préposition intervient : 2.2 *Ex moribus hominis loquebantur*, «les gens parlaient en songeant au mode de vie de l'individu»; *Copia studiorum ad te ex admiratione ingenii tui conuenit*; 14.2 *Accipies cum hac epistula*.

En ce qui concerne le syntagme à l'Ablatif aprépositionnel, les données contextuelles, le sens, le statut référentiel, le type de détermination des noms impliqués dans la construction permettent avec plus ou moins de clarté de distinguer deux sous-classes d'emplois et c'est à ce niveau que l'on trouve les valeurs de «moyen» (le complément est commutable avec *hac re*) et de «manière» (le complément appartient au paradigme de *sic*). Dans sa relation avec le terme qu'il complète, le nom à l'Ablatif en 21.4 *Magno fomento dolor meus acquiescit* est aisément crédité d'une valeur de «moyen», et en 2.4 *Conuenitur ad eum mira celebritate*, le syntagme de même type est interprété comme «complément de manière». Référentié, explicitement ou implicitement, par un complément déterminatif, comme en 6.2 *Me studiis (= studiis meis) excolo*, le terme à l'Ablatif sera rangé dans la série *hac re*,

prototype de la sous-classe de ‘moyen’, comme on le voit par les textes de Plaute, *Mil.*, 458-9 - *Ecfer machaeram. - Quid facies ea ?*, «Sors le coutelas. - Que vas-tu en faire ?» et de César, *Gall.*, I, 53, [...] *nauculam [...] nactus ea profugit*. Qualifié, lu génériquement, comme en 9.11 *Ignem assidua concussione custodiunt*, il sera placé dans le paradigme de *sic*, modèle de la sous-classe «manière». L’indécision subsiste souvent. Ainsi en II, 16.1 *Non sunt confirmati testamento* : confirmation n’est pas donnée par un testament bien déterminé (lecture *hac re*), confirmation n’est pas donnée par (un) testament (lecture *sic*).

Là où deux compléments de modalité interviennent en séquence, comme il arrive souvent pour les compléments adverbiaux, c’est à nouveau le sens et le statut référentiel des mots mis en rapport qui commande la répartition des valeurs. Ainsi en III, 7.2 *Cuius (= clauis) taedio ad mortem irreuocabili constantia decurrit*, où *taedio* est rangé dans la sous-classe *ea re* et *constantia* dans la série représentée par *sic*. Autres exemples de pareille séquence : VII, 4.6; IX, 13.2; 33.10.

2.2. En emploi conditionné

On relève d’une part des syntagmes nominaux et d’autre part des syntagmes adverbiaux, liés chacun à des types différents de conditionnement, le statut du terme recteur étant décisif pour les premiers, la classe lexicale du terme régi intervenant pour les seconds.

2.2.1. Compléments nominaux conditionnés par le terme recteur

On distingue deux modèles selon l’ampleur de l’inventaire des termes régis, soit les noms d’inanimés (type *hac re*), soit tous les noms (type *hac re / hoc homine*).

a) Type *hac re*

Sont répertoriés ici le complément d’agent inanimé du verbe passif et le complément indirect d’une série de verbes que l’usage fait connaître.

— Complément d’agent inanimé

La construction est bien connue : le complément d’agent du verbe passif est marqué par l’Ablatif seul s’il est actualisé par un nom d’inanimé (modèle *hac re*), mais par *ab* + Ablatif si entre en jeu un nom d’animé (modèle *ab hoc homine*).

Comme exemples sûrs dans notre corpus, on peut citer : 1.2 *Incredibili quodam desiderio uestri tenemur*; 12.6 *Gloria famaue ducuntur*; 15.4 *Voto primum, deinde bono quodam omine adducimur*; 6.1 *Tusci grandine excussi*..

L’analyse peut hésiter entre Ablatif de modalité et Ablatif d’agent : 19.3 *discreta uelo*. Le critère décisif de l’option pour l’agent sera la commutabilité avec *ab* + un nom d’animé, autrement dit l’impossibilité d’ajouter à la construction un tel complément : dans la mesure où est rejetée une séquence comme *discreta uelo ab aliquo*, le terme *uelo* sera lu comme complément d’agent. Pareil rejet, assuré par la présence de l’adjectif personnel *tuis* en 19.6 *Tuis manibus educatam, tuis praeceptis institutam*, est à divers degrés perçu comme probable ou possible en 9.12 *Priore actione incitati*; 5.3 *Ipsis orationum uirtutibus excitabantur*; 9.5 (*Crimen*) *quo*

premebatur; et en pas mal d'autres contextes : 9.16 *Lege teneri*; 11.6 *Eiusmodi exemplis inlustrari*; 11.13 *Gaudio prodi*; 14.8 *Metri lege constringi*; 5.2 *Comparationis aculeis excitari*; 16.1 *Stipatione teneri*, etc. L'analyse est aussi plus assurée lorsque le nom d'inanimé peut se trouver en fonction de sujet dans une version active de la construction : 21.2 *Angor infantium sorte* répond ainsi à V, 5.2 *Angit me casus istius*.

— *Complément indirect d'une série de verbes*⁶

Deux séries sémantiquement plus ou moins homogènes de verbes et les lexèmes apparentés à ces verbes font attendre inséré dans leur valence lexicale un complément indirect à l'Ablatif. Selon le principe en vertu duquel un élément a dans l'usage synchronique d'une langue d'autant moins de poids sémantique qu'il est attendu, prévu ou contraint, l'Ablatif est ici avant toute chose marque essentiellement syntaxique de dépendance. L'imprévisibilité de la préposition avec laquelle, dans nos langues, le complément indirect est construit est signe du manque de valeur sémantique : le français dit «regorger-de», mais «abonder-en»; au français «approcher-de» répond l'italien «avvicinarsi-à» et, plus encore, le français «dépendre-de» traduit l'anglais «to depend-on».

Il s'agit d'abord de verbes et d'adjectifs signifiant l'état (verbes intransitifs) ou la création d'un état (verbes transitifs) d'abondance ou de disette. On a ainsi des verbes intransitifs : 9.9 *Vti relisquis (horis)*; 24.3 *Frui otio*; 15.12 *Perfrui laetitia*; 1.3 *Fungi officio*; 11.3 *Carere iure togae*; 14.4 *Verbis nudisabstinere*; 29.2 *Opus uenia fuit*, et de leurs correspondants transitifs : 3.3 *Complere floribus*, et des adjectifs apparentés : 21.2 *Parentibus orbatae* et 22.5 *Luminibus orbis*. Il s'agit ensuite de verbes de sentiment : 1.4 *Profectionibus angitur, honoribus gaudet*; 12.7 *Necesse est laudis suae spatio et cursu et peregrinatione laetetur*; 14.2 *Gaudio adfectus*; 19.3 *Gaudio adfictur*; 21.1 *Adfictor dolore*. On ajoutera à la liste l'expression fixée par l'usage attestée en 11.3 *Aqua et igni alicui interdicere*.

La limite est ici labile entre le complément (pro)nominal indirect de type *hac re*, prévu dans la valence du terme recteur et motivé syntaxiquement et le complément adverbial de modalité de type *hoc modo*, en occurrence libre et à motivation sémantique. De là, en 3.3, l'adverbe *ita* de *ita certe sum adfectus*, le passage du pronom neutre à l'adverbe étant là aussi aisé que dans les constructions *id facere / ita facere*, *id respondere / ita respondere*. C'est que selon les affinités sémantiques que l'analyste peut reconnaître aux éléments associés dans la construction, le nom concerné peut être lu soit comme constituant un complément de statut adverbial rapporté à un syntagme verbal saturé sémantiquement et définissant le «comment» de la réalisation du procès (*hoc modo res geritur*), soit comme un élé-

6. Complément (pro)nominal inclu comme lui dans la valence du verbe, le *complément indirect* du verbe est distinct du *complément direct* en ceci qu'il ne commute pas avec *eum, eam, id*. Sur les problèmes de la valence et des marques qui les actualisent, on dispose aujourd'hui du magistral ouvrage dirigé par J. FEUILLET, *Actance et valence dans les langues de l'Europe*, Berlin - New York, 1998, avec notamment les articles de A. CHRISTOL, *Typologie des langues anciennes*, p. 753-767, et de G. BOSSONG, *Le marquage différentiel de l'objet dans les langues de l'Europe*, p. 193-258.

ment de statut pronominal (*ea re*) complément inclus dans la valence du verbe et spécifiant un participant essentiel du procès, dont il signifie «la matière»⁷. On a ainsi en 3.3 *Complere rem floribus*, comme on a en français «remplir-de fleurs» ou «remplir avec -des fleurs».

La différence d'analyse est cependant linguistiquement justifiée par des textes où les compléments des deux types figurent en séquence : Plaute, *Amph.*, 1140 *Suis factis (= hoc modo) te immortalis adficiet gloria (= ea re)*; Cicéron, *Att.*, VI, 1.22 *Lepta tua epistula (= hoc modo) gaudio (= ea re) exsultat*. Elle répond aussi à l'acception que l'on choisit pour le verbe. En 27.5, (*Ingenium*) *ille moribus adornat*, on comprend «cet homme rehausse son talent par son mode de vie», faisant de *moribus* le terme désignant la modalité de l'action, mais on verra dans les termes à l'Ablatif en III, 21.3 *Aliquem honoribus aut pecunia ornare* des compléments indirects d'un verbe de transfert dans une construction sémantiquement proche de *afferre honores et pecuniam alicui*.

Il reste que bien souvent l'hésitation ne peut être levée. Relevons en 11.4 *Ardebat Domitianus et crudelitatis et iniquitatis infamia*; 12.5 *Gaudebit testimonio tuo*. L'interprétation du texte n'étant jamais en péril quel que soit le statut dont on crédite le complément à l'Ablatif, je recommanderai de ne pas insister devant les jeunes latinistes sur une distinction qui, linguistiquement justifiée sans doute, ne peut que compliquer inutilement la lecture de l'auteur.

b) Type hac re / hoc homine

Doivent être rangés ici des syntagmes compléments d'adjectifs ou de comparatifs, des noms en fonction d'épithètes ou d'apposés.

Je relève parmi d'autres des compléments d'adjectifs en 2.1 *Vno malo indignus*; 8.2 *Gratulatione dignum*; 19.1 *Dignam patre, dignam te, dignam auo*; 9.10 *Secundis (rebus) contentum*; 8.2 *Dignitate paria*. On peut, me semble-t-il, poser que tout adjectif qui en vertu de son sens admet comme complément un nom d'inanimé peut régir un nom à l'Ablatif. L'analyse hésitera en 15.8 *Ferax bonis artibus*, où *artibus* peut apparaître comme le complément (pro)nominal attendu avec d'un adjectif signifiant l'état d'abondance (*ferax re*, «fertile-en», avec préposition fixe : français «riche-en»; néerlandais «rijk-aan») ou comme le complément de modalité (*ferax hoc modo*, «fertile grâce à, fertile par l'action de»).

Dans des conditions bien reconnues par la tradition grammaticale, le comparatif a son complément à l'Ablatif, comme notamment en 25.5 *Vitia remediis fortiora*; 15.6 *Patre meliorem*. Avec un terme négatif et pour exprimer le plus haut degré d'une qualité, on trouve 2.8 *Ipse, quo mendacius nihil est*; 17.4 *Quo neminem aetas nostra grauiorem, sanctiorem, subtiliorem tulit*; 22.3 *Quo uiro nihil firmissus*.

7. Le grammairien Jean Despautère, *Syntaxis*, 1537, p. 342, identifiait un complément à l'Ablatif où se trouve exprimée la *materia circa quam res uersatur* et en envisageait les concurrences avec l'*Ablativus instrumenti*. Sur l'expression (*elementa*) *circa quam res uersatur*, voir Quintilien, III, 6.23.

Le corpus étudié ne présente pas de nom en fonction d'épithète comme le nom *Gergouia*, qui en César, *Gall.*, VII, 4.2 *Ex oppido Gergouia*, répond à la question «Quelle ville ?», ni de nom apposé comme *regibus* qui en Liv., XXXVII, 3.9 *A Ptolemaeo et Cleopatra, regibus Aegypti*, répond à la question «Qui sont Ptolémée et Cléopâtre ?».

2.2.2. Compléments adverbiaux conditionnés par le terme régi

Sous cette rubrique on range des noms appartenant à des séries limitées, hyponymes de *uia*, *tempus*, *locus* appelés à actualiser des relations adverbiales (questions *qua?*, *quando?*, *quamdiu ?*, *ubi ?*, *unde ?*).

a) Type hac uia (question Qua ?)

C'est le type d'emploi illustré par Liv., XXIV, 40.17 *Terra Macedoniam petit*, «il gagne la Macédoine par voie de terre», avec *terra* rangé avec *hac uia* pour signifier en réponse à une question *Qua?* la voie parcourue pour réaliser une action. J'ai trouvé dans notre corpus en 23.1 *Nunc terra, nunc mari corpus agitare*. On sait qu' actualisant une fonction adverbiale, l'espace parcouru est exprimé avec la préposition *per* : César, *Gall.*, I, 7.1 *per Prouinciam iter facere*.

b) Type hoc tempore (selon les contextes, questions Quando ? et Quamdiu ?)

Rangés avec le prototype *hoc tempore* (2.6; 25.3), interviennent les lexèmes *dies* (1.6; 8.3; 9.15; 13.1), *hora* (9.9; 16.2), *annus* (15.6; 27.2), *saeculum* (15.3), *momentum* (30.3) et avec eux , les termes qui (sans acrobatie sémantique) peuvent être appelés à mesurer le temps : on pourra ainsi dire 25.1 *Proximis comitiis*; 9.7 *Natali suo aut Saturnalibus*.

Le contexte prête au complément adverbial l'aptitude à désigner l'époque : 1.6 *Erimus ibi dedicationis die*, ou la durée : 9.9 *Egeram horis tribus et dimidia*; 13.11 *Pauculis diebus adhuc in Tusculano commorabor*, ou le temps depuis quand : 27.2 *Aliquot annis puto nihil generis eiusdem absolutius scriptum*.

c) Type hoc loco (selon les contextes, questions Vbi ? ou Vnde ?)

Sont concernés ici les lexèmes désignant des portions de l'espace topographique capables de fonctionner dans le paradigme de *hoc loco* en réponse aux questions *Vbi?* ou *Vnde?*. Il faut souligner que les conditions d'emploi de ce type de construction aprépositionnelle sont très restrictives et que l'affectation aux catégories *Vbi ?* ou *Vnde ?* est fixée par l'élément régisseur.

En contexte favorable, en réponse à la question *Vbi?*, l'Ablatif aprépositionnel marque obligatoirement les noms propres de villes (dont le Nominatif n'est pas en *-a*, *-us* ou *-um*) (*Athenis uiuere*, mais *Romae uiuere*), régulièrement quelques noms, *locus*, *pars*, *liber*, déterminés (*loco salubri uiuere*), les noms déterminés par *medius* ou *totus* (*tota urbe pugnatur*) , les noms associés à *tenere*, *retinere*, *continerere*, *recipere* (*recipere aliquem tecto*). Ailleurs la préposition *in* s'impose.

A la question *Vnde ?*, la tournure aprépositionnelle s'impose pour tous les noms propres de villes (*Athenis uenire*) et alterne avec la préposition *ex* lorsque le nom est associé à des termes suggérant nettement un mouvement spatial «hors de» : *castris egredi* ou *e castris egredi*, mais *e castris mittere*).

De tout cela, notre corpus ne fournit que l'Ablatif *parte* en 17.10 *Intellego mihi laborandum ne qua parte uidear hanc de me fiduciam destituisse*.

Je voudrais maintenant préciser ce qu'à mon avis la pratique quotidienne de l'école latine pourrait retenir de la description qui vient d'être proposée.

Je présuppose que la finalité de l'enseignement de la langue latine est la lecture quelque peu aisée du texte (ou, plus humblement, de la phrase ?) d'auteur latin. L'essentiel de mon propos est alors que le recours à la linguistique doit, pour le maître comme pour l'élève, apporter une aide et non une charge, étant entendu qu'en la matière, comme en d'autres, le maître doit en savoir plus qu'il n'en dit. Dès lors qu'il est sûr des principes qui fondent l'analyse linguistique qu'il adopte, dès lors qu'il a perçu les possibilités et les limites des classements auxquels l'analyse a conduit, dès lors qu'il a apprécié la régularité, la fréquence des faits de langue répertoriés, le maître peut et doit en fonction du but qu'il se propose faire ses choix, systématisant et répétant les faits essentiels, réservant et observant les faits accessoires ou reconnus sans peine, bannissant les faits exceptionnels ou peu utiles.

Me situant dans cette perspective, je crois pouvoir faire les suggestions suivantes.

L'expérience m'a prouvé que l'on peut gagner beaucoup de temps à situer dans le registre du lexique des faits que l'on aurait par ailleurs des raisons de traiter dans un chapitre de la grammaire.

Situant mon enseignement de l'Ablatif latin dans la perspective de la lecture du texte d'auteur, considérant que la mission est de comprendre adéquatement et non de produire élégamment du latin, que je dois faire beaucoup en peu de temps, je présenterais maintes expressions comme de simples faits de vocabulaire : comme d'autres, mais plus que jamais, je parlerais de *abundare re*, *afficere aliquem re*, *dignus re* sans insister sur le statut grammatical des constituants de l'expression. Je réserverais pour un enseignement occasionnel la tournure *luce clarior* et sachant bien que, facilement reconnues, ces tournures concernent des séries limitées, je ferais retenir comme modèles de constructions des expressions comme *Hac uia ueni*, *Hoc tempore ueni*, *Hoc loco uiuo*, *Hoc loco egredior*. Abordant les régularités grammaticales, je répéterais comme un adage utile que l'Ablatif n'intervient jamais dans une relation de but, que l'Ablatif aprépositionnel a une affinité remarquable avec les valeurs de la série «avec lui, de lui, par lui, en lui» et (contrairement au Datif) s'associe surtout avec des noms d'inanimés. Je n'accorderais guère d'attention à l'Ablatif épithète ou apposé (il ne présente aucune difficulté de compréhension), ni à l'Ablatif d'association (sa place le marque comme un Ablatif «avec»). Je décrirais l'Ablatif absolu (au plus tôt, vu sa fréquence dans les textes historiques souvent abordés en classe), l'Ablatif de qualité (vu sa relation, peu habituelle pour un nom à l'Ablatif, de dépendance avec un nom), l'Ablatif de modalité (que je ferais identifier par référence au prototype *hoc modo*). Je parlerais d'Ablatif d'agent

(commutable avec *ab aliquo*). La compréhension correcte du texte n'étant pas en cause, je n'instaurerais aucune discussion quant à l'assignation d'un complément à la catégorie *hoc modo* plutôt qu'à *hac re*, ou à l'appartenance du syntagme aux catégories adjoint / conjoint. Mais je ne manquerais pas de faire remarquer le rôle du contexte si d'aventure une question m'est posée à propos d'une possibilité de double analyse .

Je voudrais enfin souligner l'avantage que présente plus généralement le recours aux expressions prototypiques. La personne qui apprend ou qui pratique une langue moderne, adopte tout naturellement pareille technique , rapprochant telle expression qu'elle entend d'une tournure qu'elle connaît, utilisant telle expression qu'elle connaît pour créer telle construction qu'elle construit. Invité à se référer à des expressions prototypiques, l'élève apprend par cette pratique ce que sait le chercheur , à savoir que l'analyse procède par abstraction et consiste à reconnaître dans des ensembles de données rassemblées intuitivement des caractéristiques communes fondées sur des traits jugés pertinents, que les classements ainsi établis laissent régulièrement et tout naturellement place, à côté d'occurrences prototypiques, à des réalisations plus rétives au classement ou susceptibles de participer à des séries diverses.

Au moment de clôturer cet exposé, je voudrais pouvoir avec quelque orgueil me dire que j'ai fait partager à mes lecteurs ma conviction qu'une linguistique de type fonctionnel peut par des classements faisant appel à des prototypes mettre un peu moins de désordre dans le domaine de la description syntaxique et ouvrir quelques perspectives utiles aux enseignants soucieux de dispenser dans les conditions difficiles qu'ils connaissent un enseignement plus réaliste, plus efficace du latin .